

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 15/01/2025

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 09/01/2025

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 18

Quorum atteint

Présents (14) :

- William ARS
- Olivier DELMAS
- Marie-Line GIBERT
- Patricia BELKADI
- Karine TURLAIS
- Geneviève SOLACROUP
- Anne MACIAS
- Roseline TERME
- Marc OLIVIER
- Gautier VIDAL
- Emilie BRIGNARD
- Céline DUCOUDRAY
- Patrick MOREAU
- Anne-Marie DELOBEL

Absents représentés (4) :

- Yoann AGATI : pouvoir à Karine TURLAIS
- Anne GACHON : pouvoir à William ARS
- Paul MARTINEZ : pouvoir à Roseline TERME
- Sylvie VALETTE : pouvoir à Olivier DELMAS

Absents (6) :

- Eddy GOMMERET
- Norbert ISERN
- Flavien MERCADIER
- Pascale GRIPON
- Naïma DEBORDES
- Elisabeth LEONES

Secrétaire : Anne-Marie DELOBEL

### **DELIBERATION D2025-07 – AUTORISATION A SIGNER UN CONTRAT D'ADHESION AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE POUR LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE VIA INTERNET**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'actuellement, les usagers peuvent payer par carte bancaire, en ligne par internet, différentes prestations du service enfance jeunesse. Le paiement en ligne par carte bancaire s'opère sur le portail familles qui doit veiller à ce que son serveur informatique assure une parfaite sécurité dans l'échange des données et des informations. Le service proposé par la Caisse d'Épargne dénommé SP PLUS V2 est en place depuis 2021 et doit être renouvelé.

L'accès à ce service est totalement sécurisé, disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et un e-mail de confirmation de paiement est envoyé systématiquement à l'internaute.

**En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :**

- De signer le contrat auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon aux conditions financières suivantes pour une durée de 3 ans :
  - ↳ Abonnement mensuel : 19 € HT
  - ↳ Coût à la transaction :
    - Coût par transaction de 1 à 100 transactions par mois : 0,13 € HT
    - Coût par transaction de 101 à 500 transactions par mois : 0,12 € HT
    - Coût par transaction de 501 à 2000 transactions par mois : 0,11 € HT
    - Coût par transaction plus de 2000 transactions par mois : 0,10 € HT
  - ↳ Pilotage risques niveau 1 et 2 : offert
  - ↳ Fichier reporting : offert
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention à intervenir ainsi que tout document relatif à cette affaire.

**LE CONSEIL :**

**Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,**

**APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.**

**FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
**William ARS**

